

<b>Titre</b>	<b>Indicateurs : avancement</b>
<b>Description</b>	Point d'avancement du projet, diffusé pour information au GVI
<b>Éditeur</b>	République française. Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
<b>Créateur</b>	Janik MICHON - Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
<b>Date</b>	2010-09-28
<b>Version</b>	Version 3.0

## Contexte

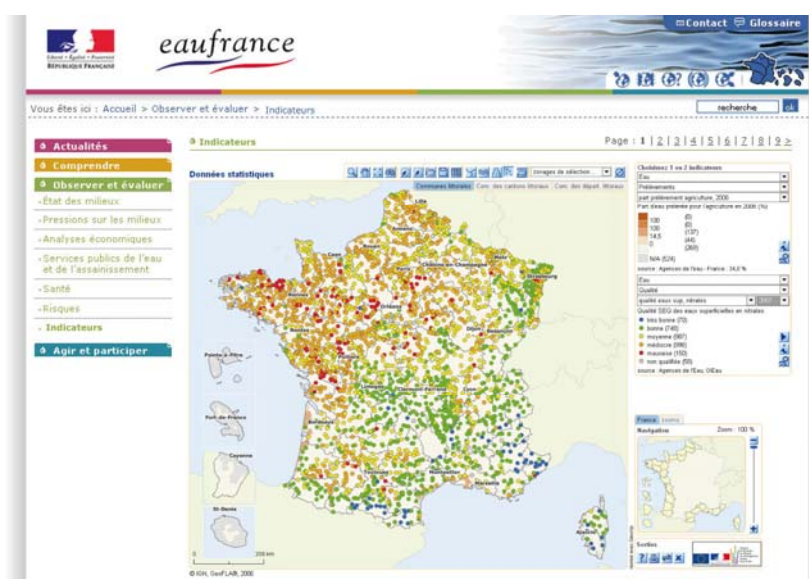
1. En application du SNDE, l'Onema, assisté du Groupe de valorisation de l'information (GVI), doit déterminer un programme de valorisation des données, comprenant notamment un tableau de bord d'indicateurs compatibles avec les indicateurs internationaux (Eurostat, OCDE, ONU...), qui seront mis à jour régulièrement et qui alimenteront un système décisionnel (à construire).
2. L'Onema a mené une étude en 2009 permettant de faire un premier inventaire des indicateurs existant dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. L'inventaire comprend la description d'environ 400 indicateurs et 30 tableaux de bord. Cet inventaire est appelé à être mis à jour régulièrement, alimentant les métadonnées d'une banque de données Indicateurs, à construire.
3. En parallèle, des réflexions sont menées pour définir et mettre à disposition une liste d'indicateurs restreinte, à destination du grand public. Ces réflexions sont menées en articulation avec les travaux du groupe RGPP Communication (notamment la mise en œuvre d'un baromètre d'opinions, et la mise en place d'indicateurs grand public sur l'état des milieux), et selon les orientations du comité permanent des usagers du SIE du CNE.

## Principes de fonctionnement

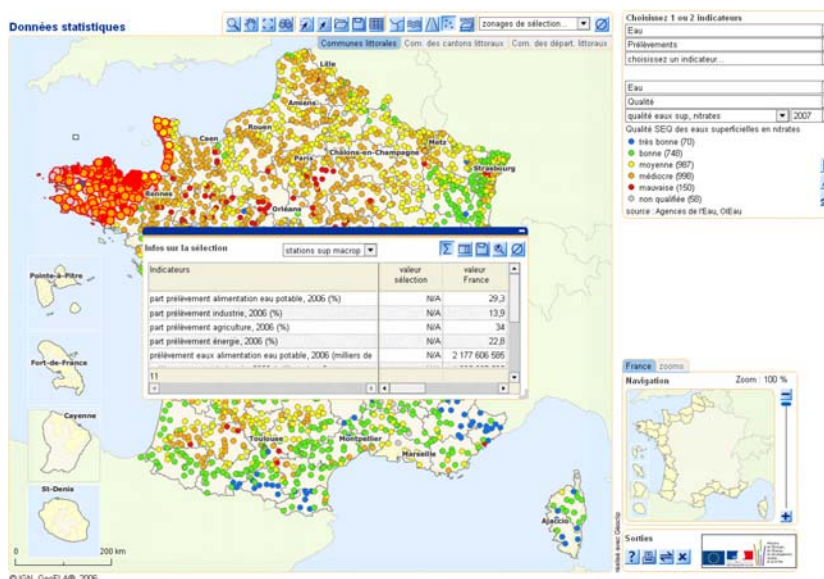
4. La définition de la liste d'indicateurs restreinte repose sur les principes suivants :
  - l'existence d'une vingtaine de points d'entrée thématiques au maximum (cible finale) ;
  - pour chaque point d'entrée thématique, une série d'indicateurs explicatifs et/ou complémentaires pour aider à la compréhension du point d'entrée (un indicateur pourrait être rattaché à plusieurs points d'entrée thématiques) ;
  - ces indicateurs explicatifs et/ou complémentaires permettraient de décliner le point d'entrée thématique selon :
    - i. le modèle Etat-Pressions-Réponses (quand cela est possible),
    - ii. les piliers du développement durable, en mêlant des indicateurs environnementaux (concentration de polluants, bioindicateurs, ...), des indicateurs économiques (coûts, financements, ...) et des indicateurs « sociétaux » (participation du public, satisfaction, ...).
    - iii. différents niveaux de compréhension (public novice, expert terrain, suivi de politiques publiques).
  - parmi tous ces indicateurs, la sélection d'un ou deux indicateurs par point d'entrée thématique, qui alimenteraient un tableau de bord « grand public » (liste restreinte d'indicateurs).
5. Tous les indicateurs retenus seraient accessibles sur le web, à partir de la toile Eaufrance, et plus probablement le portail [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr), notamment à partir d'un outil de visualisation cartographique.
6. Dans les grandes lignes, cette visualisation fonctionnerait selon les grands principes

suivants :

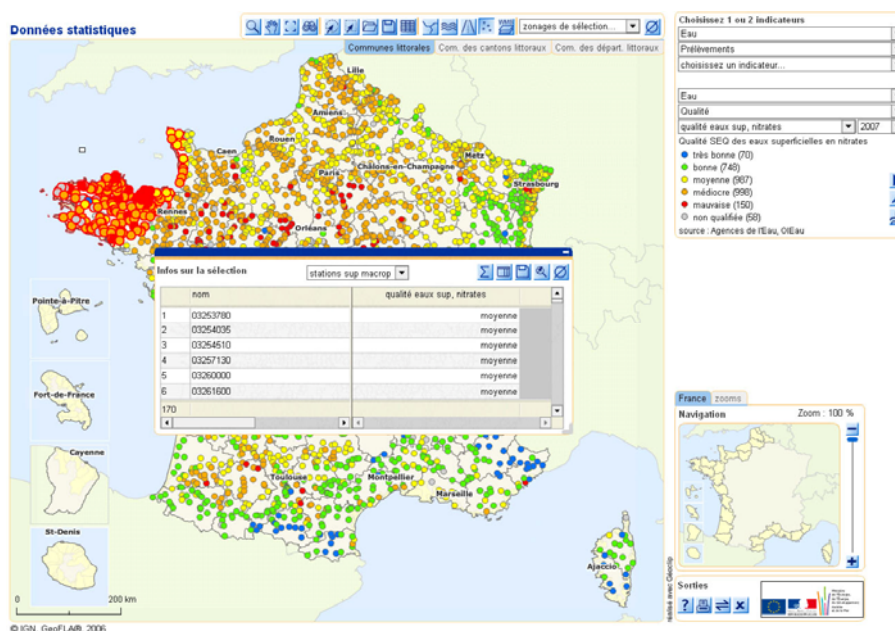
- la liste restreinte d'indicateurs, chiffrée à l'échelle nationale, serait mise en valeur dès la page d'accueil du site (sous forme de chiffres clés, par exemple), et bénéficierait d'une publication sous forme de dépliant (de type *Les 10 indicateurs de l'environnement du SOeS*) et/ou de synthèse Eaufrance, mis à jour régulièrement ;
- tous les indicateurs, déclinés potentiellement à différentes échelles du territoire, seraient accessibles via une rubrique « Indicateurs » à mettre en œuvre dans le site, notamment sous forme cartographique :
  - i. les indicateurs seraient accessibles via une liste déroulante, rattachés à un ou plusieurs points d'entrée thématique ; au sein des points d'entrée thématiques, ils pourraient également être étiquetés selon le modèle Etat-Pressions-Réponses, et/ou selon les piliers du développement durable, et/ou selon les différents niveaux de compréhension ;
  - ii. les valeurs centrales seraient visualisables pour l'ensemble du territoire ;



- ii. les valeurs centrales seraient visualisables pour l'ensemble du territoire ;



- iii. chaque indicateur bénéficierait d'une fiche de métadonnées visualisable, comprenant notamment le producteur, le mode de calcul, les données sources, ... ;
- iv. l'outil cartographique permettrait de visualiser et/ou d'exporter les données correspondantes, sur tout ou partie du territoire.



- chaque indicateur bénéficierait d'une fiche de description, comprenant à la fois des résultats et leur présentation et les métadonnées principales, ces fiches étant générées dynamiquement par l'outil.

## Avancement

7. Bien que le projet soit défini comme prioritaire dans le plan d'actions du schéma national des données sur l'eau, l'Onema a rencontré des difficultés pour organiser et programmer les analyses nécessaires, telles que prévues pour 2010. L'année 2011 doit être l'année du mieux.
8. Les différents points d'entrée thématiques se précisent néanmoins : Prix de l'eau, Eau potable, Assainissement, Pluies, Fonctionnement et état des milieux aquatiques, Pollution, Sécheresse, Crues et inondations, Gestion quantitative de l'eau, Entretien des milieux aquatiques, Eau et aménagement durable du territoire, Eau et loisirs, Eau et baignade, Eau et santé, Eau et agriculture, Eau et industrie, Protection de la ressource et des milieux, Biodiversité aquatique.
9. Pour chacun de ces points d'entrée thématiques, une analyse fine des indicateurs existants (ou potentiellement manquants) reste à mener. Cette analyse doit être achevée en février 2011, pour permettre, au premier trimestre, la consultation d'un groupe « test » sur la sélection des indicateurs destinés à la liste retenue.
10. Parallèlement, en 2011, l'Onema :
  - fait réaliser, au sein du site Eaufrance, l'outil de visualisation cartographique, sur la base de celui utilisé par le SOeS pour son observatoire ([http://sd1878.sivit.org/geoclip\\_stats/carto.php?noinds=1](http://sd1878.sivit.org/geoclip_stats/carto.php?noinds=1)) ;
  - conçoit et met en œuvre une banque de données Indicateurs, permettant à la fois de gérer les jeux de données et les métadonnées (issues de l'inventaire mené en 2009).

## **En savoir plus**

11. L'ensemble des informations relatives au projet Indicateurs sont accessibles sur : <http://www.reseau.eaufrance.fr/projet/indicateurs-sur-eau-milieus-aquatiques>